



PROJET DE LOI AUSTERITAIRE TOUTES ET TOUS MOBILISE.ES ET EN GREVE LES 15 ET 29 SEPTEMBRE 2026 !

L'été a été difficile et éprouvant, marqué par des conditions de travail dégradées et un droit aux congés payés souvent gaché ou empêché.

L'inflation continue d'exploser, **avec 2,4%** d'augmentation en août (chiffres INSEE publiés le 28 août 2026) **et 2,7%** pour l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH).

Les difficultés économiques s'aggravent, frappent toujours plus durement les salarié.es, les retraité.es et les privé.es d'emplois. La succession des catastrophes auxquelles nous avons assisté cet été ne trouve que peu d'écho et de prises de conscience politiques, pas de projet sur l'aménagement du territoire, la gestion de l'eau, pas de mesures pour lutter contre le réchauffement climatique.

Par contre, les nouvelles attaques contre la retraite, la Sécurité Sociale, l'hôpital, l'emploi laissent profiler une nouvelle dégradation des conditions de vie pour le plus grand nombre.

Les projets de loi de finances et de financement de la Sécurité Sociale ~~annocés~~ sanctuarisent les aides aux entreprises et ainsi, aux multinationales, (211 Milliards d'Euros d'aides publiques) ainsi que le recul des droits de l'ensemble du monde du travail (**augmentaion des franchises médicales de 100 à 140 € et limitation des arrêts maladie à 31 jours**).

Pour les salarié.es du Notariat : la CRPCEN est saisie sur :

Un projet de décret réduisant de trois à un an la durée maximale dérogatoire d'indemnisation pour arrêt de travail des assurés pour : « *permettre de sanctionner l'abus de la qualité d'assuré social en vue d'obtenir de manière injustifier des prescriptions d'arrêt de travail sans lien avec l'état de santé* ».

Faire payer les malades et infantiliser les médecins, voilà ce que le gouvernement propose pour combler le poids des errances budgétaires cumulées depuis plusieurs années.

De l'argent il y en a pour les budgets militaires et les grandes entreprises, au détriment de celles et de ceux qui produisent les richesses par leur travail.

La CGT refuse ces mesures austéritaires qui vont fragiliser les plus précaires, les malades et les plus fragiles. Les travailleur-ses refusent toute perte de pouvoir d'achat, plus que jamais seule la mobilisation de toutes et de tous peut permettre de peser dans les débats.

Toutes et tous en grève et en manifestation les 15 et 29 septembre 2026 !